

Grille de paiement – Programme long - Année 2026-2027

L'Année lumière a pour mission d'accompagner chaque jeune dans son **orientation** et son **insertion professionnelle**.

Ainsi, les frais de formation sont ajustés en fonction du **quotient familial** (calculé en fonction des revenus et de la taille de la famille) et **peuvent être entièrement pris en charge grâce au soutien de nos partenaires** (Erasmus+, Région Auvergne-Rhône-Alpes, DRAJES, mécènes).

Pour les enfants résidant au domicile de leurs parents ou ne disposant pas de ressources propres, qu'ils soient ou non rattachés au foyer fiscal de leurs parents, les frais de formation seront calculés sur la base du Quotient Familial des parents.

		Programme long (Mobilité européenne comprise)		
		Inscription	Formation	TOTAL *
Tranche 1	Inférieur ou égal à 400€	90€	Pris en charge	90€
Tranche 2	Entre 400€ et 600€	90€	1 490€	1 580€
Tranche 3	Entre 600€ et 800€	90€	1 990€	2 080€
Tranche 4	Entre 800€ et 1 000€	90€	2 490€	2 580€
Tranche 5	Entre 1 000€ et 1 200€	90€	3 090€	3 180€
Tranche 6	Entre 1 200€ et 1 600€	90€	3 690€	3 780€
Tranche 7	Entre 1 600€ et 2 000€	90€	4 290€	4 380€
Tranche 8	Entre 2 000€ et 2 400€	90€	4 790€	4 880€
Tranche 9	Entre 2 400€ et 3 200€	90€	5 490€	5 580€
Tranche 10	Entre 3 200€ et 4 200€	90€	5 890€	5 980€
Tranche 11	Supérieur à 4 200€	90€	6 290€	6 380€

* Sur la somme totale, 20€ correspondent à la cotisation à l'association et vous donnent le statut d'adhérent (jusqu'au 31/12 de l'année suivante).

Siège social : 61 rue la Part-Dieu, 69003 LYON

Activité : 9 rue Nérard, 69009 LYON

www.annee-lumiere.org